

Termes de Référence d'évaluation finale

Evaluation du projet renforcement de la résilience des populations de la région de Zinder

Code Projet CRF et titre du projet	NE 461-Projet de renforcement de la résilience des populations de la région de Zinder – Phase II
Objectif général de l'évaluation	L'objectif général de l'évaluation finale du projet est de produire une analyse approfondie et complète des résultats et des impacts du projet, afin de tirer des conclusions sur son efficacité, sa pertinence et sa durabilité.

Sommaire

Table des matières

Généralités.....	Erreur ! Signet non défini.
Sommaire.....	2
1. Introduction.....	3
1.1 Contexte	3
1.2 Historique de l'intervention de la CRF au Niger sur la thématique de la sécurité alimentaire	3
1.3 Présentation du projet.....	4
2. Objectif général de la mission d'évaluation	7
2.1 Objectif général de l'évaluation	7
2.2 Périmètre de l'évaluation	7
2.2. Objectifs spécifiques	7
3. Méthodologie.....	8
4. Chronogramme	Erreur ! Signet non défini.
5. Composition de l'équipe	9
5.1. Profil de(s) l'évaluateur(s) recherché	9
6. Livrables.....	9
7. Procédures de sélection des évaluateurs (pour une évaluation externe)	10
8. Clauses administratives.....	10

1. Introduction

1.1 Contexte

Le Niger, pays enclavé de la zone sahélienne, fait face à un climat rigoureux qui, associé à une croissance démographique de 3,8 %, maintient une partie significative de sa population dans une insécurité alimentaire chronique. Le changement climatique perturbe la répartition des précipitations, menaçant particulièrement la production agricole, essentielle pour la sécurité alimentaire.

En 2022, environ 3,6 millions¹ de personnes soit 15 % de la population, nécessitent une aide humanitaire avec une aggravation prévue des conditions des ménages vulnérables pendant la période de soudure (juin à août). L'analyse des besoins révèle que 2,4 millions de personnes auront besoin d'une assistance nutritionnelle et alimentaire. La région de Zinder est particulièrement touchée, avec environ 358 274 personnes en crise alimentaire.

Les taux de malnutrition sont alarmants avec 12,5 %² de prévalence de malnutrition aiguë globale (MAG) à l'échelle nationale atteignant 14,3 %³ dans la région de Zinder. Face à cette crise, le gouvernement a lancé l'initiative « Les Nigériens Nourrissent les Nigériens » pour améliorer la sécurité alimentaire mais les efforts restent insuffisants.

Les crises climatiques passées ont exacerbé la situation, érodant les moyens d'existence des populations. Les stocks de sécurité alimentaire sont mobilisés, et des mécanismes régionaux, comme l'African Risk Capacity, sont mis en place. Cependant, leur mise en œuvre est limitée au niveau communautaire. L'accès humanitaire se réduit, rendant l'efficacité de l'aide un défi majeur, où l'anticipation et la localisation se révèlent essentielles.

En vue d'évaluer les résultats atteints durant la mise en œuvre du projet et les progrès atteints durant la mise en œuvre, une évaluation finale externe est prévue.

1.2 Historique de l'intervention de la CRF au Niger sur la thématique de la sécurité alimentaire

Présente depuis 1998 au Niger, la CRF intervient aux côtés de la Croix-Rouge nigérienne (CRN) dans son mandat d'auxiliaire des pouvoirs publics. A partir de 2020, la CRF a élargi ses interventions dans toutes les régions du Niger avec le Projet COVID-19. Depuis 2021, ses actions se concentrent sur Tillabéry et Tahoua, tout en ayant des Sous-Délégations à Agadez et Zinder. La CRF soutient les autorités locales dans divers domaines tels que la santé, la gestion des crises alimentaires, et la mise en place de mécanismes d'alerte précoce pour les sécheresses.

Consciente des causes multiples de l'insécurité alimentaire, elle a développé une approche intégrée à Zinder. Avec une solide expérience en sécurité alimentaire et en réponse humanitaire,

¹ OCHA (Réponse humanitaire 2022)

² SMART 2021

³ SMART 2021

la CRF met en œuvre un projet multisectoriel qui s'appuie sur les acquis précédents. Depuis 2010, elle a établi des mécanismes d'alerte précoce et, avec l'aide de partenaires, elle a mis en place des actions pour anticiper et répondre aux crises, notamment liées aux inondations et sécheresses.

En 2022, la CRF a bénéficié d'un financement de la Coopération internationale de Monaco pour la mise en œuvre du « **Projet de renforcement de la résilience des populations de la région de Zinder – Phase II** » pour une durée de 3 ans. Ce projet, dont l'objectif principal est de contribuer au renforcement de la résilience des populations agropastorale et pastorale du Niger face à l'aléa sécheresse, s'inscrit dans la continuité du projet résilience phase 1 mis en œuvre de 2019 à 2021 et financé par l'AFD et la Coopération Internationale de Monaco. Cette deuxième phase du projet vise à pérenniser les acquis de la première à travers le renforcement de capacité et le transfert de compétences à la Croix-Rouge Nigérienne et aux Services Techniques Déconcentrés de l'Etat nigérien dans la préparation à l'aléa sécheresse pour les populations agropastorales et pastorales.

En cofinancement avec le projet financé par le FCDO via un accord de partenariat avec la Croix-Rouge Britannique pour la mise à l'échelle du projet FbF (Forecast Based Financing) sécheresse développée pour la bande agropastorale à toute la zone pastorale de la région Zinder, ce projet contribue au renforcement de la capacité de la Croix-Rouge Nigérienne dans la Gestion des Risques et Catastrophes. Mis en œuvre dans la région de Zinder, dans les départements de Tanout, Belbedji, Gouré, Damagaram Takaya, Kantché, Takeita et Tesker, il vise également à renforcer la résilience des populations face à l'insécurité alimentaire dans la région de Zinder à travers des actions basées sur des prévisions scientifiques.

Avec la validation du PAP (Protocole d'Action Précoce) pour la région en 2021, la prévision et la réponse aux sécheresses sont ainsi facilitées. C'est pourquoi, la CRF prévoit d'élargir cette approche à d'autres zones vulnérables du pays en mettant l'accent sur la préparation des communautés et le renforcement des capacités locales pour gérer les crises alimentaires et pastorales.

1.3 Présentation du projet

Objectif général	Contribuer au renforcement de la résilience des populations agropastorale et pastorale du Niger face à l'aléa sécheresse
Objectif spécifique	OS1 : Renforcer les capacités locales des acteurs communautaires et de la société civile à faire face aux crises alimentaires chroniques OS2 : Renforcer la Croix-Rouge Nigérienne dans le domaine de la gestion des risques de catastrophes pour une meilleure anticipation et préparation de la réponse humanitaire aux crises climatiques aiguës (sécheresse)
Résultats attendus	R1 : Les capacités locales des acteurs communautaires et de la société civile à faire face aux crises alimentaires chroniques sont renforcées

	R2 : La Croix-Rouge Nigérienne est renforcée dans le domaine de la gestion des risques de catastrophes pour une meilleure anticipation pour la préparation de la réponse humanitaire aux crises climatiques aiguës (sécheresse)
Activités principales	- Activité 1.1.1 Appui à la CRN pour la mise à l'échelle de l'approche Club des Mères, les 24 existants seront suivis pour la consolidation des acquis, des activités de communication pour le changement de comportement seront réalisées et les 16 nouveaux CdM seront créés - Activité 1.1.2. Mise en réseau des clubs des mères du département pour des partages d'expérience - Activité 1.1.3. Recherche-Action sur l'acceptation de l'activité de déstockage du bétail par les CdM (10 CdM) - Activité 1.1.4. Appui à la mise en réseau des BC de la région de Zinder - Activité 1.1.5. Renforcement de l'offre de service des réseaux de BC - Activité 1.1.6. Appui au renforcement des acquis de l'approche Champ Ecole Agro Pastoral (CEAP) - Activité 2.1.1 Mise à l'échelle du Forecast-Based Financing-FbF sécheresse pour la population de la zone pastorale de Zinder et agro-pastorale du Niger ; - Activité 2.1.2. Appui à la révision du plan de contingence multirisques Régional de la CRN – en incluant la sécheresse ; - Activité 2.1.3. Renforcement des capacités des équipes de réponse aux catastrophes de la CRN.
Dispositif de Suivi-Évaluation	- Agent dédié aux activités SERA - Plan S&E - Cadre logique - Outils de collecte mensuelle - Outil de suivi opérationnel - Canevas de rapportage - Outil de MGRI
Groupes cibles / Bénéficiaires	Bénéficiaires directs - 280 membres de la CRN ont vu leurs capacités renforcées : 10 membres du Comité régional ; 10 membres du comité départemental, 260 membres des Équipes de Préparation et de Réponse aux Catastrophes - ERRC/ EDRC ; - 160 gestionnaires de BC (BC communautaire, BC de SCAP-RU ou BC de comité CR) - 40 membres des organisations de Gestion des Risques de Catastrophes - GRC nigériennes renforcées : Direction Régionale – DR - et Départementale de l'Agriculture et de

	l'Elevage, Secrétaire Permanent Régional - SPR/ Dispositif national de prévention et de gestion des crises alimentaires - DNP-GCA, DR Promotion de la femme et de Protection de l'Enfant ; - 1200 membres Clubs des Mères : 30 membres x 24 Clubs existants et 30 membres x 16 à créer - 65,000 Personnes touchées par les activités de communication/sensibilisation et ayant accès à de plus grandes quantités d'aliments vendu à prix modéré par les BC - En cas de déclenchement du PAP (Financement par la Fédération des actions d'urgences) approximativement 14 000 personnes (2000 ménages). Bénéficiaires indirects : - 40 villages des communes de Gangara, Olléléwa et Tanout ciblés par les activités communautaires ; - 238,000 personnes ayant besoin d'une assistance alimentaire ; - Et/ou approximativement 14 000 (2000 ménages) personnes ayant besoin d'un soutien au moyen d'existence et personnes ayant besoin d'assistance nutritionnelle ; · Population de la Région de Zinder : 4,269,971 habitants.
Partenaires opérationnels	· Direction Régionale de l'agriculture · Direction régionale de l'Elevage · Secrétaire Permanent Régional - SPR/ Dispositif national de prévention et de gestion des crises alimentaires · Direction Régionale de la Promotion de la femme et de Protection de l'Enfant
Partenaires financiers	- DCI Monaco - FCDO - British Red Cross
Dates de mise en œuvre	Juillet 2022 - Juin 2025
Budget [ne figurant pas sur l'offre]	800 000 EUROS

2. Objectif général de la mission d'évaluation

2.1 Objectif général de l'évaluation

L'évaluation poursuit deux principaux objectifs :

- un objectif de redevabilité au travers d'une analyse des résultats du projet par les critères CAD qui sont la pertinence, la cohérence, l'efficacité, l'efficience, la durabilité et l'impact du projet intitulé « Contribuer au renforcement de la résilience des populations agropastorale et pastorale du Niger face à l'aléa sécheresse »
- un objectif d'apprentissage qui permettra d'identifier les domaines où des améliorations peuvent être apportées. Les enseignements tirés de cette évaluation aideront à orienter la conception et la mise en œuvre de projets futurs en tirant parti des meilleures pratiques notamment en matière gestion des crises alimentaires et climatiques.
- Apprécier les approches et/ou les stratégies à grand impact utilisées par le projet dans le but de les mettre à l'échelle, les dupliquer et dans quelles mesures les intégrer dans les plans nationaux de gestion de crises

2.2 Périmètre de l'évaluation

Cette évaluation porte sur le projet mentionné ci-dessus et concernera la période de trois ans de mise en œuvre (juillet 2022 à juin 2025). Elle se déroulera dans les sept départements d'intervention, à savoir Tanout, Kantché, Damagaram Takaya, Belbedji, Tesker, Gouré et Takeita. Les groupes cibles pour cette évaluation comprennent les femmes appartenant aux clubs de mères, les membres des SCAP-RU, les équipes communautaires de gestion des catastrophes, les comités locaux de la CRN, les services techniques déconcentrés, la DNPCCA ainsi que l'ensemble des populations des sept départements.

2.2. Objectifs spécifiques

- D'évaluer la conformité aux principes fondamentaux Croix-Rouge et Croissant-Rouge :
 - Les objectifs du projet sont-ils pertinents au regard des besoins exprimés par les communautés bénéficiaires / populations affectées et des problèmes diagnostiqués ?
 - Les objectifs, résultats attendus et activités sont-ils clairement formulés et cohérents entre eux en réponse à la problématique de la zone ?
 - Les objectifs et l'approche retenue pour le projet sont-ils pertinents au regard des capacités et vulnérabilités initiales des communautés affectées ?
- D'évaluer le degré de couverture des activités par rapport aux besoins identifiés initialement et aux besoins avérés en cours et en fin d'activité,
- Identifier les réussites et les difficultés du projet notamment dans la préparation aux catastrophes ainsi que dans la mise en œuvre des mesures anticipatoires en lien avec la CRN et les communautés bénéficiaires ;
- Effets/Impacts : dans quelle mesure le projet a-t-il produit, ou devrait-il produire, des effets importants sur la CRN, les bénéficiaires et la communauté, positifs ou négatifs, intentionnels ou non ?

- **Durabilité** : dans quelle mesure les résultats et effets du projet sont-ils susceptibles de perdurer ? Quels moyens ont été mis en œuvre dans cet objectif ? quel est le niveau d'appropriation de la mise en œuvre des activités (CEAP, le PAP, BC, CdM) par la CRN et la communauté bénéficiaires?

Les questions évaluatives présentées ici pourront être revues et approfondies par l'équipe d'évaluation à la suite de l'atelier de cadrage.

3. Méthodologie

L'évaluateur effectue sa mission en différentes étapes :

1. Phase de cadrage

La phase de cadrage débutera une fois que les termes de référence de cette évaluation finale seront validés en interne ; par les partenaires de la CRN et le bailleur.

Cette phase débutera par une réunion de cadrage qui permettra de préciser les objectifs de l'évaluation, les questions évaluatives et de discuter des potentiels challenges et points à prendre en compte lors de l'évaluation, valider officiellement le chronogramme de l'évaluation, etc.

L'analyse des données documentaires du projet (OSO, docs narratif, CL, chronogramme ...) sera effectuée par le consultant. A partir de cette analyse, il ou elle élaborera une note de cadrage précisant les enjeux de l'évaluation, les questions évaluatives auxquelles l'évaluation devra répondre, sa méthodologie et son calendrier.

2. Phase de collecte des données terrain :

- Déplacement sur le terrain sur le lieu de mise en œuvre du projet
- Collecte des données primaires, sur la base des différents outils développés (des questionnaires individuels, des entretiens avec des informateurs clés, des focus groups), de façon participative avec les différentes parties prenantes, spécifiquement les communautés ;
- Utilisation de méthodes mixtes de collecte quantitatives et qualitatives, selon un échantillon défini, est proposé par l'évaluateur.
- La collecte des données doit être réalisée au niveau de la zone géographique de la mise en œuvre du projet et auprès des bénéficiaires et parties prenantes du projet.

3. Phase d'analyse et de synthèse :

Analyse des données

- Rédaction d'une version provisoire du rapport d'évaluation ;
- Présentation des résultats préliminaires aux parties-prenantes dont la SNH, les services techniques étatiques, les représentants des communautés bénéficiaires et les équipes CRF afin d'affiner les résultats ;
- Hiérarchisation des conclusions et recommandations
- Finalisation du rapport d'évaluation et de ses annexes, en collaboration avec ses différents interlocuteurs.

4. Phase d'analyse et de synthèse :

- Organisation d'une restitution pour présenter les conclusions et recommandations aux équipes et parties-prenantes du projet ;
- Restitution finale au niveau de la Délégation et du siège avec un public large ;
- Partage avec le bailleur du dernier rapport

L'évaluateur est libre d'adapter, de proposer la méthodologie lui paraissant pertinente, après l'accord du responsable de l'évaluation du côté de la Croix-Rouge française. Il veillera à présenter l'approche proposée dans le cadre de son offre technique.

A. Proposition de calendrier de l'évaluation

L'évaluateur doit proposer dans sa proposition technique un chronogramme détaillé comprenant les étapes suivantes :

Temps de travail avant la période de terrain : 5 jours

Temps de déplacement : 3 jours

Temps de travail terrain : 9 jours

Temps pour la rédaction du rapport : 10 jours

Temps de restitution terrain et siège : 1 jour

Temps de restitution des résultats aux communautés : 2 jours

Temps total de la mission : 30 jours

NB : le chronogramme est indicatif, il peut être revu en fonction des circonstances.

5. Composition de l'équipe

5.1. Profil de(s) l'évaluateur(s) recherché

- L'évaluateur doit avoir une solide compréhension des méthodes d'évaluation, des outils d'analyse de données et des techniques spécifiques au domaine du projet.
- Expérience avérée de projets en résilience des populations agropastorale et pastorale
- Une expérience antérieure dans l'évaluation de projets similaires est essentielle. Cela inclut une connaissance des secteurs d'activité, des enjeux et des défis auxquels le projet est confronté.
- Le consultant doit être capable de collecter et d'analyser des données de manière critique pour tirer des conclusions pertinentes.
- Capacité de travail en équipe et de coordination
- Bonne connaissance du contexte sociopolitique de la zone
- Expérience dans le développement ou dans l'humanitaire serait un plus.

6. Livrables

- **Rapport de cadrage de l'évaluation** précisant les questions évaluatives et la synthèse documentaire ainsi que la méthodologie finale.
- **Support de présentation des résultats préliminaires** principales avec les conclusions et recommandations pour animer les ateliers de restitution interne.
- **Rapport d'évaluation écrit** en [français/anglais] incluant un résumé de l'évaluation ainsi qu'un narratif détaillé (max 25 pages) accompagnés des annexes correspondantes.
 - Le rapport sera soumis de façon **provisoire** pour échange et discussion avec les différents référents avant une **version révisée finale**.
 - Le format du rapport doit respecter le format standard transmis lors du briefing de l'évaluation. Si cela est jugé pertinent, il peut y être apporté des points complémentaires.
 - Les modalités du rendu du rapport sont explicitées dans l'offre technique et sont reprises dans le contrat.
- **Support de présentation final de l'évaluation** pour les ateliers de restitution et de capitalisation niveau de la coordination et du siège.
- Les autres livrables éventuels sont à préciser

7. Procédures de sélection des évaluateurs (pour une évaluation externe)

Les candidats intéressés sont priés de soumettre leur dossier de candidature par mail avant le [date et heure] à [Nom du contact & adresse mail].

Ce dossier comprend notamment :

- Un CV de chacun des membres de l'équipe d'évaluation
- Une offre technique signée et scannée présentant la compréhension des présents termes de référence, l'approche proposée incluant la méthodologie et les questions évaluatives en lien avec les critères mentionnés
- Une offre financière signée et scannée incluant l'ensemble des coûts liés à la réalisation de la prestation (y compris les frais de logement, nourriture, transport et communication).
- Un tableau de référence des principales évaluations réalisées (maximum 10)

Remarque : le candidat sera sélectionné sur la base de critères techniques (expérience, pertinence, méthodologie proposée...) (60%) et financiers (efficience) (40%)

8. Clauses administratives

Le soumissionnaire doit apporter la preuve au moment de la soumission de son offre, de la régularité de son activité économique (documents fiscaux, immatriculation, inscription comme travailleur indépendant).

Le prestataire doit seul fournir les moyens nécessaires à l'accomplissement de sa prestation qu'ils soient matériels ou humains : billets d'avion Unhas, ordinateur, assurances en responsabilité civile professionnelle.

Il peut déléguer une partie de la mission, au sein de ses équipes, au collaborateur de son choix, mais il demeure la seule autorité hiérarchique et disciplinaire concernant ses salariés. Le prestataire doit assurer la sécurité, et à ce titre assurer les consultants envoyés en mission.

Lors de l'élaboration de la soumission, le prix indiqué de la prestation doit porter la mention "ferme, global, forfaitaire et définitif ».

DEPOT DE DOSSIER

Les dossiers devront être déposés au plus tard : Le **lundi 16 juin 2025 à 17h 00** sous plis fermé

- Au bureau de la **Croix-Rouge Nigérienne à Niamey**

Avec la mention :

<< Termes de références évaluation finale DCI Monaco >>